



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Service Planifications et Prospective
PAU/CDPENAF

Toulon, le **13 MARS 2023**

Le préfet

à

Monsieur le Président
Métropole Toulon Provence
Méditerranée
CS 30536
83041 TOULON Cedex 9

Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Var du mercredi 22 février 2023 – Déclaration de projet n° 2 du PLU du Pradet (pôle de valorisation).

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Var, réunie le 22 février 2023, a examiné la déclaration de projet n° 2 du PLU du Pradet (pôle de valorisation).

La commission émet un **avis favorable** à l'unanimité au projet présenté.

*Pour le Préfet et par délégation
le directeur départemental
des territoires et de la mer*

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Laurent BOULET

copie : Monsieur le Maire du Pradet

Adresse postale : Préfecture – DDTM – SPP - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr